

Enquête canadienne sur le revenu, 2013

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 8 juillet 2015

Le revenu médian après impôt des familles économiques et des personnes hors famille économique au Canada était de 53 500 \$ en 2013, soit sensiblement le même qu'en 2012.

Le revenu médian après impôt des familles économiques de deux personnes ou plus était de 72 200 \$, alors que celui des personnes hors famille économique se chiffrait à 28 200 \$ en 2013.

Revenu médian après impôt selon le type de famille

Les familles dont le soutien économique principal était âgé de 65 ans ou plus (familles de personnes âgées) affichaient un revenu médian après impôt de 52 500 \$ en 2013, tandis que chez les familles de personnes non âgées, le revenu médian après impôt était de 77 100 \$.

Les Canadiens de 65 ans ou plus hors famille économique avaient un revenu médian après impôt de 25 700 \$, alors que leurs homologues non âgés touchaient un revenu médian après impôt de 29 800 \$.

Parmi les familles biparentales avec enfants, le revenu médian après impôt s'établissait à 85 000 \$.

Parmi les familles monoparentales, le revenu médian après impôt était de 41 700 \$ en 2013. Les familles monoparentales ayant à leur tête une femme affichaient un revenu médian après impôt de 39 400 \$.

Composantes du revenu après impôt

Le revenu après impôt correspond au total du revenu du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu.

Parmi les familles économiques et les personnes hors famille économique, le revenu médian du marché — gains, revenus de régimes de retraite privés, et revenus d'investissements et d'autres sources — était de 50 600 \$ en 2013, soit sensiblement le même qu'en 2012.

En 2013, les familles biparentales avec enfants avaient un revenu médian du marché de 92 600 \$. Les familles de personnes âgées, quant à elles, avaient un revenu médian de 29 900 \$.

Chez les familles monoparentales ayant à leur tête une femme, le revenu médian du marché était de 25 200 \$.

Parmi les personnes hors famille économique, les personnes non âgées avaient un revenu médian du marché de 30 000 \$, alors que les personnes âgées avaient un revenu médian du marché de 10 400 \$.

Les types de transferts gouvernementaux reçus en 2013 variaient selon le type de famille. Les transferts gouvernementaux, comme la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, constituaient une grande part du revenu des personnes âgées, la médiane atteignant 26 600 \$ chez les familles de personnes âgées. Par contre, la médiane des transferts gouvernementaux était de 3 600 \$ chez les familles de personnes non âgées en 2013.

Le montant médian de l'impôt sur le revenu, tant fédéral que provincial, payé par les familles de personnes non âgées était de 11 700 \$ en 2013, alors que les familles de personnes âgées versaient un montant médian de 3 100 \$.

Répartition du revenu après impôt chez les Canadiens

Pour donner un aperçu de la répartition du revenu après impôt au Canada, les familles économiques et les personnes hors famille économique ont été divisées en 10 groupes de même taille, appelés déciles, allant du revenu après impôt le plus faible au revenu après impôt le plus élevé.



Les familles économiques et les personnes hors famille économique devaient avoir un revenu après impôt de plus de 130 600 \$ pour figurer dans le décile supérieur en 2013. Le revenu moyen après impôt du décile supérieur était de 183 600 \$.

Le revenu moyen après impôt du neuvième décile était de 113 100 \$, alors que celui du huitième décile était de 88 300 \$.

Les familles économiques et les personnes hors famille économique affichant un revenu après impôt de moins de 17 300 \$ figuraient dans le décile inférieur en 2013. Le revenu moyen après impôt du décile inférieur était de 9 200 \$.

Inégalité du revenu

Pour établir des statistiques relatives à l'inégalité du revenu, il est courant d'utiliser des mesures du revenu fondées sur le revenu après impôt des ménages rajusté en fonction de la taille du ménage (revenu après impôt rajusté). Le fait de rajuster le revenu après impôt en fonction de la taille du ménage permet de comparer le revenu de ménages de tailles diverses.

Une façon d'examiner l'inégalité du revenu consiste à se pencher sur la part du revenu détenue par divers segments de la répartition du revenu. Selon le revenu après impôt rajusté, la part du revenu après impôt détenue par les Canadiens qui figurent dans le décile supérieur était de 23,7 % en 2013, alors que la part détenue par les Canadiens figurant dans le décile inférieur était de 2,5 %. La part du revenu après impôt détenue par les Canadiens figurant dans les quatre déciles inférieurs était de 19,8 %.

Incidence du faible revenu

Selon la mesure du faible revenu après impôt (MFR-ApI), 4,6 millions de personnes, soit 13,5 % de la population, vivaient en situation de faible revenu en 2013. Cette proportion est sensiblement la même qu'en 2012. La MFR-ApI est une mesure du faible revenu employée à l'échelle internationale. Le concept sous-jacent de la MFR-ApI est le suivant : toutes les personnes d'un ménage ont un faible revenu si le revenu de leur ménage représente moins de la moitié du revenu médian de tous les ménages.

En 2013, 16,5 % des enfants âgés de 17 ans et moins vivaient dans une situation de faible revenu. Chez les enfants vivant dans une famille biparentale, 12,8 % étaient dans cette situation. Chez les enfants vivant dans une famille monoparentale ayant à sa tête une femme, le taux était de 42,6 %.

Parmi les personnes âgées vivant dans une famille économique, le taux de faible revenu était de 5,2 %, alors qu'il était de 27,1 % chez les personnes âgées hors famille économique.

Note aux lecteurs

Il s'agit de la deuxième diffusion des données de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR), basée sur le revenu annuel des années de référence 2012 et 2013.

Cette diffusion porte sur le revenu des familles économiques et des personnes hors famille économique, ainsi que sur le faible revenu au Canada. Comme les estimations sont fondées sur des échantillons probabilistes, les différences entre les estimations sont présentées uniquement lorsqu'elles sont statistiquement significatives à un intervalle de confiance de 95 %.

Définitions

Une **famille économique** est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil. Ce concept diffère du concept de la famille de recensement utilisé pour les données infraprovinciales dans les Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers.

La présente diffusion analyse le revenu en se basant, en grande partie, sur des valeurs médianes. La **médiane** est le point central entre la moitié des familles au revenu plus élevé et l'autre moitié au revenu plus faible. Toutes les estimations du revenu sont exprimées en dollars constants de 2013, afin de tenir compte de l'inflation et de permettre des comparaisons au fil du temps, en termes réels.

Le **revenu après impôt** correspond au total du revenu du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu.

Le **revenu du marché** comprend les gains, les revenus de régimes de retraite privés, les revenus d'investissements et les revenus d'autres sources telles que les pensions alimentaires et les prestations d'invalidité.

Les **transferts gouvernementaux** comprennent des prestations telles que la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, l'assurance-emploi, l'assistance sociale, le crédit d'impôt sur les biens et services, les crédits d'impôt provinciaux et divers types de prestations pour enfants.

L'**inégalité du revenu** renvoie à la portée dans laquelle le revenu est distribué inégalement parmi les membres d'une population. La présente analyse fait état de l'inégalité du revenu selon des statistiques fondées sur le revenu après impôt rajusté. Ce rajustement répartit le revenu parmi les membres du ménage et tient compte des économies d'échelles observées dans les ménages de grande taille, de l'augmentation du nombre de personnes qui vivent seules et du fait que la taille de la famille affiche un fléchissement au fil du temps. Le revenu après impôt est rajusté en divisant le revenu du ménage par la racine carrée de la taille du ménage et en attribuant cette valeur à toutes les personnes du ménage. Bien qu'il y ait différentes façons de décrire l'inégalité du revenu, la présente analyse se penche sur la part du revenu après impôt rajusté détenue par divers segments de la répartition du revenu.

Dans cette diffusion, le **faible revenu** est calculé à partir de la mesure du faible revenu après impôt (MFR-Apl). Les personnes sont considérées comme à faible revenu si leur revenu après impôt rajusté correspond à moins de 50 % de la médiane du revenu après impôt rajusté. Le revenu après impôt est rajusté en divisant le revenu du ménage par la racine carrée de la taille du ménage et en attribuant cette valeur à toutes les personnes du ménage.

Les autres lignes de faible revenu (le seuil de faible revenu et la mesure du panier de consommation d'Emploi et Développement social Canada) peuvent être consultées dans les tableaux CANSIM 206-0092 et 206-0093 et dans l'article « [Les lignes de faible revenu, 2013-2014](#) » de la Série de documents de recherche sur le revenu (75F0002M). De plus, des statistiques sur le faible revenu basées sur chacune des lignes sont disponibles dans les tableaux CANSIM 206-0041 et 206-0042.

Comparabilité au fil du temps

L'ECR rend compte de bon nombre des mêmes statistiques, comme le revenu des particuliers et des familles, que l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), dont le dernier rapport sur le revenu portait sur l'année de référence 2011. L'ECR est fondée sur une méthodologie différente de celle de l'EDTR et, jusqu'à ce que des séries chronologiques révisées soient produites et analysées dans le but de les rendre aussi comparables que possible aux résultats actuels de l'ECR, les résultats de l'ECR ne devraient pas être comparés à ceux de l'EDTR ou d'autres enquêtes précédentes sur le revenu.

D'ici décembre 2015, Statistique Canada diffusera une série révisée de statistiques sur le revenu, permettant ainsi la comparaison des données de 2012 et de 2013 avec celles des années précédentes. Pour obtenir plus de renseignements sur les différences entre l'ECR et l'EDTR, voir le rapport « [Note aux utilisateurs des données de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2012](#) ».

Tableau 1
Statistiques du revenu selon certains types de familles, 2012 et 2013

	2012				2013			
	Revenu après impôt	Revenu du marché	Transferts gouvernementaux	Impôt sur le revenu	Revenu après impôt	Revenu du marché	Transferts gouvernementaux	Impôt sur le revenu
	médiane (dollars constants de 2013)							
Familles économiques et personnes hors famille économique	53 400	50 400	5 300	6 300	53 500	50 600	5 300	6 400
Familles économiques	72 300	72 500	6 800	9 800	72 200	72 600	7 000	9 800
Familles de personnes âgées	52 800	30 900	26 300	3 200	52 500	29 900	26 600	3 100
Familles de personnes non âgées	77 600	83 300	3 600	11 700	77 100	82 800	3 600	11 700
Familles biparentales avec enfants	85 400	92 500	4 400	13 600	85 000	92 600	4 300	13 400
Familles monoparentales ayant une femme à leur tête	39 400	25 200	10 400	F	39 400	25 200	11 000	F
Personnes hors famille économique	27 500	22 600	1 500	2 100	28 200	23 100	1 600	2 400
Personnes âgées	25 300	9 400	17 000	400	25 700	10 400	17 000	700
Personnes non âgées	28 600	29 400	700	3 100	29 800	30 000	600	3 300

F trop peu fiable pour être publié

Source(s) : Tableau CANSIM [206-0011](#).

Tableau 2
Statistiques du revenu selon le décile de revenu après impôt, familles économiques et personnes hors famille économique, 2013

	Limite supérieure du revenu après impôt	Revenu moyen après impôt
	dollars	
Total des déciles		66 600
Décile inférieur	17 300	9 200
Deuxième décile	26 200	21 500
Troisième décile	35 200	30 900
Quatrième décile	44 000	39 600
Cinquième décile	53 500	48 700
Sixième décile	65 300	59 200
Septième décile	79 100	71 900
Huitième décile	98 400	88 300
Neuvième décile	130 600	113 100
Décile supérieur	.	183 600

. indisponible pour toute période de référence

Source(s) : Tableau CANSIM [206-0031](#).

Tableau 3
Personnes à faible revenu (mesure de faible revenu après impôt), 2012 et 2013

	Personnes à faible revenu			
	2012	2013	2012	2013
	milliers		%	
Toutes les personnes à faible revenu	4 682	4 649	13,8	13,5
Personnes de moins de 18 ans ¹	1 100	1 114	16,3	16,5
Vivant dans des familles biparentales	722	708	12,9	12,8
Vivant dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	314	331	44,5	42,6
Personnes de 18 à 64 ans	2 976	2 955	13,3	13,1
Vivant dans des familles économiques	1 963	1 896	10,6	10,1
Hors famille économique	1 013	1 058	27,0	28,0
Personnes de 65 ans et plus	606	579	12,1	11,1
Vivant dans des familles économiques	228	198	6,2	5,2
Hors famille économique	378	382	28,5	27,1

1. Les données ne correspondent pas au total, certaines composantes ayant été exclues.

Source(s) : Tableau CANSIM [206-0041](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [206-0011](#), [206-0021](#), [206-0031](#) à [206-0033](#), [206-0041](#), [206-0042](#) et [206-0091](#) à [206-0093](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5200](#).

L'article « [Les lignes de faible revenu, 2013-2014](#) » de la *Série de documents de recherche sur le revenu (75F0002M)* est accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Des totalisations personnalisées sont offertes sur demande.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).